

Compte rendu de séance

Séance du 8 Février 2021

L'an 2021 et le 8 Février à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la salle des fêtes sous la présidence de BOIVIN Patrick, Maire.

Présents : M. BOIVIN Patrick, Maire, Mmes : HEBBINCKUYS Marie-Pierre, LASSUS Bernadette, MM : BOUTILLIER Gilles, CAPON Philippe, DE GAVELLE Thierry, DERUMIGNY Antoine, LOPES GONCALVES José, MARTEL Éric.

Excusé(s) : Mmes : FERRAND Claire, JACQUOT Marie

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 9

Date de la convocation : 01/02/2021

Date d'affichage : 01/02/2021

A été nommé(e) secrétaire : Éric MARTEL

Le compte-rendu de la séance du 11 janvier 2021 est accepté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

RENOUVELLEMENT PRESTATAIRE LOGICIELS MAIRIE - 2021/005

RENOUVELLEMENT PRESTATAIRE LOGICIELS MAIRIE

réf : 2021/005

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le contrat passé entre la commune et la société SEGILOG de la Ferté Bernard pour le droit d'utilisation des logiciels, de la maintenance et de la formation de l'outil informatique de la mairie, arrive à échéance le 14 janvier 2021.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler le contrat pour 3 ans, soit du 15 janvier 2021 au 14 janvier 2024 pour un coût annuel de :

- 2 007 euros HT "Cession du droit d'utilisation des logiciels"
- 223 euros HT "Maintenance Formation"

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte à la majorité le renouvellement et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

Réunions du mois

Le 18/01 TDF :

Point sur l'enfouissement des réseaux rue du Pommier Vert.

Le 18/01 Commission Tourisme :

Présentation de l'Office de Tourisme Vallée de Loir (O.T.V.L.) par la directrice. Point sur les futurs goûters du patrimoine afin de perpétuer le tourisme vert. Point sur les chemins de randonnées, plan d'action 2021-2026 en cours.

Le 27/01 Conseil communautaire :

Présentation des actions du tourisme.

Le 29/01 Commission Sport / Vie Associative :

Présentation des subventions aux associations. Information sur la politique de territoire concernant les besoins en équipements sportifs. Création de 4 sous commissions tels que : subventions ; environnement, santé prévention ; mobilité puis terre de jeux.

Le 03/02 Voirie :

Prévision du BP 2021.

Affaires diverses

BUDGET 2021 :

Présentation du BP (Budget Primitif) et du CA (Compte Administratif) afin de pouvoir voter les budgets au mois de mars.

SUBVENTIONS :

Point sur les subventions accordées aux associations, Philippe demande des informations supplémentaires auprès de deux établissements afin de pouvoir définir ou non des montants à leur accorder.

MARCHE DE PRODUCTEURS :

Organisation en cours pour la mise en place du marché de producteur, les affiches seront posées et publiées à partir de mi-mars 2021, des Marraysiens seront chargés d'accomplir cette tâche ainsi que d'être présents lors du marché afin d'assurer le bon suivi du marché. Nous prévoyons environ 12 stands.

FRELONS :

Organisation en cours pour lutter contre le frelon asiatique, une réunion est prévue samedi 13 février.

COVID-19 :

Vaccination avec les personnes de plus de 75 ans, Marie-Pierre propose de s'en occuper à partir de mercredi 10 février.

FOURNIL :

La boulangère gérante de « AUX PAINS ETC » doit réaliser des devis pour la remise en état du four, selon l'importance du devis, la collectivité viendra en aide au fournil avec une subvention. En sachant que la dernière réfection du four a été faite en 2007 par la commune.

ETANG :

Le charme de l'étang étant très malade, on doit malheureusement s'en séparer. Des photos seront prises pour expliquer cette situation à nos administrés.

ELECTIONS :

Les élections auront lieu en juin, soit 2 dimanches au minimum, organisation en cours car présence obligatoire de nos élus. Les dates ne nous ont pas encore été communiquées.

VOIRIE :

Réception de devis concernant l'investissement, les endroits concernés sont principalement : « La Fromagerie », « Le Haut Montas » et « Les Rousseaux ». Prévisions également de devis pour les panneaux de signalisation. Le budget sera prévu en conséquence.

STATION EPURATION :

Lors de forte pluie, nous avons remarqué des écoulements d'eau pluviale importants provenant principalement du lotissement, ce qui est anormal, des mesures seront mise en place. Les épandages de boues sont désormais interdits, des solutions sont en cours d'étude.

Séance levée à : 21 : 45

En mairie, le 16/02/2021
Le Maire
Patrick BOIVIN

